



D.2024.06.27.3.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 27 Juin 2024

3 – STRATEGIE ET PLANIFICATION DE LA MOBILITE

3.1 – Camino/T : Approbation de la convention de financement du renouvellement du modèle multimodal de déplacements

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept juin dans la salle Métropole à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSÉS
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X		
BRIAND Sacha	X pour le chapitre 7	X (M. Bolzan pour les chapitres 1-2-3-4-5-6-8)	
CARLES Joseph		X (M. Chollet)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
GRASS Francis	X		
JOP Serge		X (Mme Ochoa)	
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent		X (M. Trautmann)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe	X		
CC DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
CC LE GRAND OUEST TOULOUSAIN			
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Abroge et remplace la délibération D.2023.10.11.3.3 du 11 octobre 2023 d'approbation de la convention de financement du renouvellement du modèle Camino-T.

Un premier projet de la convention citée en objet a été approuvé par le Comité Syndical lors de la séance du 11 octobre 2023. Un report de l'approbation par la commission permanente de la Région Occitanie a rendu ce projet caduc. La présente délibération propose l'approbation d'une convention révisée pour le financement du renouvellement du modèle Camino/T.

Contexte

Depuis deux décennies, les principaux acteurs de la mobilité de notre territoire – l'État, la Région Occitanie, le Département de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités - utilisent un outil commun d'aide à la décision pour les politiques publiques de mobilité et d'aménagement du territoire. La dernière version de cet outil, appelé « modèle Camino/T », a été élaborée à partir des résultats de l'enquête ménages déplacements 2013.

Ce modèle a été largement utilisé par les partenaires pour les études qui relèvent de leurs compétences. Il ne répond plus aujourd'hui aux attentes, du fait de l'évolution des comportements de mobilité des habitants du territoire, de nouvelles fonctionnalités à prendre en compte, et de son ergonomie, qu'il convient de moderniser.

Par ailleurs Tisséo Collectivités et la Région Occitanie ont réalisé, en partenariat avec le Département de la Haute-Garonne et l'Etat, une enquête de mobilité certifiée CEREMA (EMC²) sur le territoire toulousain entre septembre 2022 et février 2023 dont les résultats fournissent une mise à jour des comportements de mobilité observés sur le territoire.

Aussi, les partenaires ont convenu de procéder au renouvellement de ce modèle, objet de la convention présentée, et d'en confier la maîtrise d'ouvrage à Tisséo Collectivités.

Il convient de préciser que Tisséo a préalablement financé - pour un montant plafond de 75 000 euros - une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui a permis d'élaborer le programme du renouvellement et d'en définir l'enveloppe financière.

Objet de la convention

Il s'agit de définir les modalités de financement et de pilotage du renouvellement du modèle Camino/T.

Organisation

Tisséo Collectivités assurera la maîtrise d'ouvrage de cette opération et constituera un comité technique ad-hoc composé :

- de représentants de l'Etat, de la Région Occitanie, du Département de la Haute-Garonne, de Toulouse Métropole, partenaires financeurs aux côtés de Tisséo,
- de représentants des Établissements Publics de Coopération Intercommunale : Sicoval, Muretain Agglo, communauté de communes Grand Ouest Toulousain, communauté de communes des Coteaux Bellevue.

Ce comité technique sera chargé de valider les principales étapes de la démarche.

Coût estimé et modalités de financement

L'enveloppe du renouvellement est estimée à 250 000 euros HT.

L'État apporte une contribution sous la forme d'une subvention fixe plafonnée à 75 000 euros, à titre d'acompte.

Les autres partenaires interviendront selon les clés de répartition ci-dessous :

	Clé de répartition	Montant plafond
Région	26,19 %	45 833 € HT
Toulouse Métropole	26,19 %	45 833 € HT
Département	26,19 %	45 833 € HT
Tisséo Collectivités	21,43 %	37 501 € HT
TOTAL	100%	175 000 € HT

Planning

Le modèle sera livré au deuxième trimestre 2025.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver ladite convention, d'autoriser le Président à la signer et à engager les dépenses correspondantes.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président :
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE Monsieur le Président de Tisséo Collectivités à signer la convention de financement du renouvellement du modèle multimodal Camino/T.

ARTICLE 2 : DIT que les dépenses et recettes seront inscrites au budget 2024 et suivants.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES